

<http://www.jesuites974.com/spip.php?article634>



Jésuites  
à La Réunion

Résidence du Sacré-Coeur

# Prendre conscience que tout nous vient de Dieu

- Chapelle - Homélie -



Date de mise en ligne : lundi 19 octobre 2020

---

Copyright © Jésuites à La Réunion - Tous droits réservés

---

Retrouvez ici l'évangile du dimanche 18 octobre 2020, 29e dimanche du Temps ordinaire (année A), ainsi que l'homélie du père Thang.

### [Les lectures](#)

Il est étonnant parfois de voir l'actualité de l'évangile. Le passage d'évangile de ce dimanche nous montre une fois de plus cette actualité avec la fameuse question de l'auditoire à Jésus : « *Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César ?* » (Mt 22, 17). Nous connaissons tous la réponse de Jésus : « *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Mt 22, 21). La réplique de Jésus est tellement remarquable qu'elle fait partie de la vie culturelle française avec « *rendre à César ce qui est à César* » qui signifie « *reconnaître la responsabilité d'un acte ou la propriété d'un bien à une personne* ».

Tout d'abord une question : qui serait parmi nous prêt à payer plus d'impôts ? Vous comme moi, personne n'osera se proposer pour payer plus d'impôts. Il y a pourtant des gens aisés dans le monde qui demandent à leur gouvernement de leur faire payer plus d'impôts ; il s'agit du groupe « Ressources en mouvement » ou encore « Resource generation » : un groupe de jeunes Américains de milieu social aisé, qui militent pour une distribution équitable des richesses, de la terre et du pouvoir. Cela pourrait nous donner à penser qu'il existe des gens qui sont capables de penser aux autres en partageant non seulement leur surplus mais aussi ce qui touche directement à leur vie. Mais revenons à l'évangile. La réplique que fait Jésus à son auditoire, et aussi à nous, nous renvoie à notre responsabilité pour reconnaître à qui appartient un bien. La pièce ou le billet d'euro dans notre poche, gagné par notre travail, est émis par l'État français et par l'Union européenne. Nous avons pu exercer notre travail grâce à un cadre étatique organisé même si ce cadre est appelé à plus de transparence. Les explications du gouvernement pour dire à quoi servent nos impôts, le constat des situations des pays dans l'Océan Indien, ne nous font pas payer nos impôts avec plus de compréhension.

Il en est de même pour notre vie : même si nous avons à la soigner, elle ne nous appartient pas. Selon notre foi, elle appartient à notre Dieu le Créateur ; malheureusement, c'est dans les moments de douleur, de fin de vie, que nous prenons conscience que notre vie ne tient qu'à un fil qui échappe à notre contrôle.

Demandons au Seigneur de nous accorder la grâce d'oser lui dire, comme saint Ignace nous l'a transmis : « *Reçois tout ce que j'ai, tout ce que je possède. C'est toi qui m'as tout donné. À toi, Seigneur, je le rends* ».